

fit, malgré tout l'art du médecin, de tels progrès, que tout travail dut bientôt lui être interdit.

Hélas! repos, soins, prières, tout fut inutile, et le 24 mai dernier, quoique âgé seulement de 29 ans et quelques mois, il succombait au mal intraitable, ou plutôt, muni qu'il était des secours et des consolations qu'apporte à toute âme qui souffre notre divine religion, il nous quittait à cet âge où l'on forme bien des projets d'avenir, où l'on fait encore des rêves pleins d'attraits, il nous quittait, dis-je, accompagné de ses mérites et de ses vertus, pour un monde meilleur, où il jouira bientôt, sinon déjà, du bien qu'il a pu faire ici-bas.

Feu M. Guérin laisse une épouse et un fils, au malheur desquels nous sympathisons de tout cœur.

N. B.,  
*Instituteur.*

#### M. GUILLAUME-HENRI TÉTRAULT.

Les funérailles de M. Guérin n'avaient pas encore eu lieu, que la mort nous enlevait une autre victime, M. Guillaume-Henri Tétrault.

M. Tétrault a succombé le 26 de mai dernier, à l'âge relativement peu avancé de cinquante ans sept mois et vingt-trois jours. Il était né à Granby, comté de Shefford.

Après avoir suivi les cours de l'école modèle de Saint-Césaire, où il reçut une bonne instruction élémentaire, il vint à Montréal suivre ceux de l'École Normale Jacques-Cartier. Il sortit de cette institution porteur du diplôme d'école modèle, entra sous la commission scolaire de cette ville en 1867, et continua d'enseigner jusqu'à l'automne dernier, où la maladie qui devait le conduire au tombeau le força d'interrompre ses fonctions.

M. Tétrault excellait dans l'art si difficile d'instruire les enfants, et dans les diverses classes qu'il eut à faire, il dé-

passa même l'attente de ceux qui les lui avaient confiées. Il n'y a, dans ce succès, rien qui doive étonner cependant : M. Tétrault était né instituteur, et, d'un autre côté, il était du nombre de ceux qui croient que les aptitudes naturelles ne suffisent pas ; mais qu'elles doivent être renforcées par l'étude et un esprit d'observation. Aussi, le voyait-on s'occuper continuellement d'agrandir le cercle de ses connaissances, étudier le caractère et les dispositions de ses élèves, afin d'y conformer son enseignement et le rendre plus fructueux. Telle est, suivant nous, la cause des succès du regretté défunt, et nous la livrons à la méditation de ceux qui débutent dans la même carrière.

M. Tétrault était très fidèle à l'amitié, et nous, qui avons joui longtemps de son intimité, éprouvons plus que de l'émotion en écrivant ces lignes, destinées à rappeler le souvenir de ce confrère, dont la perte nous est des plus sensibles.

Mais ce qui rend la mémoire de M. Tétrault encore plus chère, c'est qu'il a toujours été un époux affectueux et dévoué, un père plein de tendresse et un parfait chrétien.

Nous prions sa famille de recevoir ici nos plus sincères condoléances.

#### ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher les lots 24, 25, 26, 27, 28, la moitié nord du lot 23, et la moitié sud du lot 21, tous dans le seizième rang du canton de Hull, et les lots 23, 24, 25, du quinzième rang du dit canton, de la municipalité scolaire de Chelsea.

La partie sud des lots 3 et 4 (75 acres), la moitié sud du lot 5 et tous les lots 6 et 7 du premier rang du canton de Wakefield, de la municipalité scolaire de Wakefield (Lapêche).

Lot 2, dans le douzième rang, et lot 12, dans le troisième rang du canton de Eardly de la municipalité scolaire de Chelsea et de les ériger en municipalité scolaire séparée devant être connue sous le nom de municipalité de "Val-lée Gatineau."

Cette érection devant prendre effet le 1er juillet prochain.—*Gazette officielle*, 16 mai dernier.